



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Grenoble, le 5 décembre 2019

Les IA IPR EPS de l'académie de Grenoble

A

Mesdames et Messieurs les enseignants  
d'EPS de Lycée Général et Technologique

s/c

Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement

Rectorat

Réf n°2019

Affaire suivie par  
les  
IA-IPR EPS  
Téléphone  
04 76 74 70 72

7, place Bir-Hakeim  
CS 81065 - 38021  
Grenoble cedex 1

**Objet :** Dispositif d'accompagnement académique concernant la certification du Baccalauréat session 2021 de la voie Générale et Technologique.

Les nouveaux textes portant sur la certification (Arrêté du 28-6-2019 et Circulaire n° 2019-129 du 26-9-2019 parue au BOEN n°36 du 3-10-2019) établissent le référentiel national d'évaluation. Il est constitué d'une fiche par champ d'apprentissage qui définit le cadre de l'épreuve, les critères d'évaluation et les repères de notation.

Les nouveaux référentiels nationaux rédigés à l'échelle des champs d'apprentissage se substituent donc aux anciens référentiels des niveaux 3, 4 et 5 de compétences attendues dans chaque APSA à partir de la session 2021.

En conséquence, les équipes pédagogiques d'EPS sont invitées à élaborer des Fiches Certificatives par APSA dites « FCA » en prenant en compte le contexte local de l'établissement et les caractéristiques de leur public scolaire. Ces FCA seront déclinées à partir du référentiel national dans chaque champ d'apprentissage.

Nous tenons à préciser ici la nouvelle procédure de validation de ces FCA en 3 points.

1. La rédaction des FCA :

Pour vous accompagner, un document académique de référence a été élaboré par les membres de la CAHPN le 12 novembre 2019. Il a été conçu pour vous aider à la rédaction de vos « FCA » en respectant l'esprit des nouveaux programmes. Le très grand nombre de documents à valider justifie la mise en œuvre d'un tel cadre et nécessite une vigilance rédactionnelle de chacune des équipes.

2. Les points de vigilance à avoir dans l'écriture de vos FCA :

Le principe veut que chaque FCA soit « superposable » au référentiel national. Dit autrement, il s'agit avant tout de s'assurer de la cohérence de vos FCA avec le référentiel national du champ d'apprentissage concerné.

Pour cela nous vous demandons de respecter :

- le seuil national de performance pour le champ d'apprentissage 1
- la répartition des points entre les AFL
- le choix de l'élève sur la répartition des points entre « AFL 2 et 3 »
- une cohérence entre les AFL du champ d'apprentissage et les éléments d'explicitation dans l'APSA
- une cohérence entre le descriptif des degrés d'acquisition du champ et leur déclinaison dans l'APSA

et d'élaborer une épreuve, un protocole qui permettent de vérifier en acte l'acquisition des 3 AFL.

Afin de rendre opérationnels la lecture et l'usage des FCA, il est vivement recommandé de rester concis dans la définition de vos 4 degrés d'acquisition.

### 3. La procédure à suivre :

Cette procédure vous est explicitée en annexe 2 et dans un tutoriel vidéo à votre disposition sur un lien fourni en annexe 1. Elle indique le chemin à suivre dans la validation de vos FCA par l'inspection pédagogique régionale EPS ainsi que les différentes fonctionnalités de l'application dédiée.

Nous vous engageons à amorcer le travail de réflexion dès à présent au sein des équipes pédagogiques.

En effet, afin d'étaler votre travail et celui de la CAHPN, nous avons prévu le planning suivant :

- Première fenêtre d'envois des FCA :
  - **Janvier 2020 au 21 février 2020**  
→ Cible : au moins 2 FCA issues de 2 champs d'apprentissage différents.
  
- Seconde fenêtre d'envois des FCA :
  - **Mi-mars au 30 mai 2020**  
→ Compléments des autres FCA.

Afin de vous accompagner plus avant dans la démarche, nous avons prévu un troisième temps de formation au premier trimestre 2020 sous une forme à distance afin que vous puissiez aborder cette phase d'écriture dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, nous mettons à votre disposition en annexe, un lien vers une Foire Aux Questions (FAQ) pour répondre à vos différentes interrogations.

Restant à votre écoute, et en vous remerciant par avance pour ce travail concerté, nous restons à votre entière disposition dans l'accompagnement de cette nouvelle procédure.

## **Annexe 1 : Présentation des différentes ressources mises à disposition des équipes dans l'accompagnement de la rédaction des FCA.**

Les différents liens présentés ci-dessous pointent vers le nouveau site EPS de l'académie sur la rubrique « examens » : Ils permettent de télécharger et de visualiser les ressources.

### **4 rubriques distinctes :**

1. **Espace référentiels** : permet le téléchargement des référentiels nationaux et académiques :

<https://eps-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/referentiels-20202021>

2. **Espace cadres de formalisation des Fiches certificatives d'APSA (FCA)** : permet le téléchargement des cadres vierges des FCA :

<https://eps-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/fiches-certificatives-apsa>

3. **Espace d'aide** : permet la consultation et le téléchargement de documents d'aide au renseignement des FCA ainsi que la visualisation d'un tutoriel vidéo réalisé pour accompagner les équipes dans le dépôt de leurs FCA sur l'application dédiée.

<https://eps-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/tutoriels>

4. **Espace Foire aux Questions** : permet la consultation des questions posées par les équipes dans la rédaction des FCA et des réponses apportées par l'Inspection sur ces dernières (mise à jour régulière).

<https://eps-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/faq>

### **Et une adresse mail dédiée :**

L'adresse mail suivante ([examens.eps@ac-grenoble.fr](mailto:examens.eps@ac-grenoble.fr)) peut être utilisée pour formuler une ou des questions afférentes à la rédaction de vos FCA. Les membres de la CAHPN et l'inspection vous apporteront une réponse dans le cadre de la FAQ.

## **Annexe 2 : Présentation de la plateforme de dépôt et des liens pour les demandes de validation des FCA.**

Chaque FCA doit faire l'objet d'une demande de validation auprès de la commission académique d'harmonisation et de proposition de notes (CAHPN).

Pour cela, les établissements utilisent l'application en ligne « Démarches simplifiées ». Les 5 liens présentés ci-après pointent vers un formulaire de dépôt à utiliser selon le champ d'apprentissage de la FCA à faire valider.

A la première connexion, il faut créer un compte (identifiant : adresse courriel ; mot de passe : libre). Vous recevez ensuite un courriel avec un lien d'activation. Dès lors, vous pouvez commencer la démarche de dépôt.

### **Pour chaque dépôt :**

- nommer le fichier de la FCA comme attendu en le conservant au format « Word » (.docx) :
  - 2020\_(n° RNE ou UAI établissement)\_(Examen)\_FCA\_CA(n° de champ)\_(Activité)
  - *Exemple : 2020\_0380007J\_BGT\_FCA\_CA2\_Escalade.docx*
- cliquer sur le lien correspondant au formulaire du champ d'apprentissage de la FCA ;
- se connecter sur son compte (identifiant et mot de passe) ;
- préciser l'identité du déposant (nom et prénom) ;
- renseigner le formulaire (listes déroulantes) :
  - établissement
  - inspecteur en charge de l'établissement
  - examen
  - APSA (le cas échéant à préciser si « non listée »)
- Cliquer sur le bouton « parcourir » pour sélectionner votre fichier FCA dans votre ordinateur, et cliquer sur le bouton dépôt.

### **5 liens distincts :**

Champ d'apprentissage n°1 (CA1)

« Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/champ1-validation-fca-grenoble>

Champ d'apprentissage n°2 (CA2)

« Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/champ2-validation-fca-grenoble>

Champ d'apprentissage n°3 (CA3)

« Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/champ3-validation-fca-grenoble>

Champ d'apprentissage n°4 (CA4)

« Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/champ4-validation-fca-grenoble>

Champ d'apprentissage n°5 (CA5)

« Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir »

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/champ5-validation-fca-grenoble>